N° 56 - MARS 2021

BP 13851 - 54029 Nancy CEDEX
Tél. : 03 83 25 12 12 - www.lyautey.fr
ISSN : 0293 2482
Directeur de la publication : Claude Jamati

"La joie de l'âme est dans l'action"

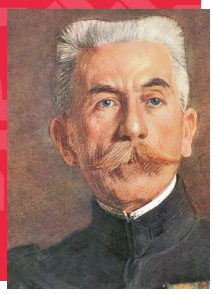

PRÉSENCE DE **LYAUTEY**

Bulletin d'information de la Fondation Lyautey et de l'Association Nationale Maréchal Lyautey

Adieu à Pierre Geoffroy..... 2
Des jalons pour la mémoire d'un visionnaire..... 3
Lyautey, Héritage-Mémoire-Patrimoine à l'aune du Colonel Geoffroy..... 4
Biographie d'Inès Lyautey 4
Les travaux de restauration à Thorey..... 5
Bon de soutien 6

ÉDITO / Le mot du Président

Chers adhérents, soutiens et sympathisants,

Le Maréchal Lyautey, vous en êtes convaincus, est un de ces Français qui par leur personnalité, leur œuvre et leurs actions ont marqué durablement notre histoire.

La Fondation Lyautey et l'Association Nationale Maréchal Lyautey ont pour raison d'être de faire vivre la mémoire de cet homme exceptionnel. Le Colonel Geoffroy a consacré 40 années de sa vie à la tête de ces institutions, avec beaucoup d'engagement, de compétence, d'intelligence, de caractère et de réussite. Son mot d'ordre : «sauver, restaurer, animer». Il m'a fait l'honneur de me passer le flambeau. Un hommage lui est rendu dans ce bulletin.

Arrière petit neveu du Maréchal Lyautey, j'ai passé ma vie professionnelle à l'international, notamment à Madagascar, en Asie du Sud Est, et au Maroc. J'ai pu mesurer pendant ces années, le rayonnement et le caractère visionnaire de l'œuvre et de l'action de mon aïeul.

À mon retour, j'ai exercé pendant 12 ans la fonction de maire dans l'agglomération de Versailles, où Lyautey a résidé.

Les membres des conseils d'administration m'ont élu début décembre pour piloter nos deux institutions avec la petite équipe constituée par le Colonel Geoffroy.

Je vous propose donc une feuille de route qui s'articulera en 3 axes : «**Communiquer/rassembler, restaurer, financer**»

Communiquer/rassembler : L'enseignement de Lyautey est multiple. Il comprend l'impératif du devoir social, l'amitié entre les peuples avec une priorité pour l'amitié franco-marocaine, et la volonté de rechercher, selon son expression, le dénominateur commun qui unit les hommes. Nous voulons rappeler cet enseignement, en communiquant sur son œuvre et les nombreux témoignages qu'elle a suscités. Pour cela les moyens modernes de communication seront utilisés.

Communiquer, c'est aussi notre bulletin dont la parution reprend avec le présent document. Il fait suite au bulletin n° 55 paru mi 2019 et vise à vous tenir au courant de notre actualité et de nos actions. Il inclut comme par le passé une rubrique intitulée «**Des jalons pour la mémoire d'un visionnaire**» et un point sur les travaux. Notre ambition est de produire plusieurs bulletins par an, chacun comportant un dossier relatif à un des nombreux **thèmes de référence** de Lyautey en action.

Confirmant l'ancrage lorrain de Lyautey, le siège de nos institutions restera à Nancy où un bureau a été ouvert au 60 rue Jacquinot.

Dès que nous le pourrons nous organiserons des évènements au Château de Thorey. Différentes rencontres en Lorraine et à Paris sont programmées, en n'oubliant pas le scoutisme, dont le Château abrite un musée.

Restaurer : Avec le lancement prochain des travaux de rénovation de la toiture et des huisseries du Château, initiés par le Colonel Geoffroy avec l'appui de la Fondation du patrimoine. C'est un travail de longue haleine que nous réaliserons progressivement, dans la continuité de ce que le Colonel avait réussi.

Restaurer, c'est aussi restaurer l'image du Maréchal Lyautey, en veillant à ce qu'elle ne soit pas brouillée par des intérêts partisans. Enfin, nous ferons vivre le patrimoine culturel et historique par des visites au Château de Thorey, où le Maréchal a vécu ses dernières années.

Financer : Pour communiquer, rassembler et restaurer, nous allons continuer à rechercher les contributions financières des personnes physiques, ainsi que celles des personnes morales comme les fondations d'entreprises, en faisant valoir les avantages fiscaux liés à «l'utilité publique» de nos institutions. À ce sujet, nous incluons dans ce bulletin le traditionnel «Bon de Soutien» qui permet à nos deux institutions de fonctionner et de faire rayonner le patrimoine et la mémoire de Lyautey.

Claude Jamati
claudejamati@yahoo.fr

Ont contribué à ce bulletin : Jean-Pierre Arbey, Claude Jamati, Daniel Lecomte, Serge Mucetti, Général Olivier Paulus, Alain Vauthier.

HOMMAGE

Un adieu à Pierre Geoffroy

Le 3 novembre 2020, nous apprenions le décès - à son domicile, près de Nancy, du Colonel (er) Pierre Geoffroy. L'émotion de ses amis, des membres de la Fondation Lyautey et de l'association nationale Maréchal Lyautey, comme celle des derniers visiteurs du château de Thorey-Lyautey, est sincère. Elle témoigne sans détour des engagements et du dévouement dont l'homme - doublé de l'officier, a fait preuve pendant quarante ans comme président de la fondation et de l'association, pour ce qu'il nommait « l'héritage et les valeurs du maréchal ».

Pierre Geoffroy naît le 3 décembre 1930 dans le nord meurthe-et-mosellan, mais c'est près de Paris où ses parents s'installent, qu'avec ses trois frères dont il est l'aîné, il entame ses études - partageant déjà la camaraderie des louveteaux dans un des nombreux « groupe Lyautey».

À la sortie de l'École d'application d'infanterie, à presque vingt-trois ans, il part pour l'Indochine comme sous-lieutenant volontaire (1953-1954), et découvre un pays dont il savait, pour l'avoir lu dans le Lyautey d'André Maurois, l'importance dans l'apprentissage d'une carrière coloniale possible. C'est ensuite chef de section, puis commandant de compagnie en Algérie (1955-57) qu'il poursuit le sillage de son modèle militaire, construisant pour l'exemple près de Taguine, école et dispensaire ; lors d'un second séjour (1959-1962), à Alger, où il réside avec son épouse Andrée, il suit les cours d'officiers des Affaires algériennes - il en sort breveté militaire de langue arabe, « une fierté » confiait-il.

De retour en métropole, après une affectation allemande, il est nommé à Nancy capitaine commandant la compagnie commando au 26e ri (1964-1966), un régiment dont il devient l'historien - l'ouvrage est primé par l'Académie de Stanislas (1967). C'est à Nancy où le décès de son épouse (1976) et sa carrière l'ont maintenu, et où ses deux enfants entament leurs études, qu'il fait valoir en 1981 ses droits à la retraite de Colonel.

Sensible à la littérature et à l'histoire, on l'a vu, Pierre Geoffroy demeure intéressé par la silhouette de Lyautey. Des circonstances lorraines font le reste : les morts successives de Pierre Lyautey (1976) et de sa sœur Marie-Thérèse Vittu de Kerraoul (1977), les désengagements de leurs héritiers et de la Fondation Lyautey d'alors vis-à-vis du château, et surtout la mise en vente de celui-ci, décident du destin de cet homme de cinquante ans.

Voulant maintenir Thorey en l'état, Pierre Geoffroy bouscule les caciques de la Fondation, tels Gaston Palewski ou Guillaume de Tarde, en fondant l'association nationale Maréchal Lyautey qui reçoit en moins de trois mois assez de dons pour pourvoir à l'achat du château d'une part, et de ses collections lors des vacations parisiennes de l'automne 1980.

Dès lors, le mot d'ordre de l'association *« sauver, restaurer, animer »* prend un sens : face aux doutes des institutions nationales et locales, mais fort du soutien populaire, Thorey est réinvesti, restauré (1985-1986), et reconstitué pièce par pièce (1987-1991). Pierre Geoffroy, devenu entretemps président de la Fondation Lyautey, et depuis secondé par son épouse Patricia, anime le domaine, y proposant une fête de moussem inoubliable (1988), et un cadre économique viable. Le château de Thorey-Lyautey devient le lieu incontournable du tourisme en Lorraine, et d'une mémoire - mémoire ouverte cependant sur l'ailleurs fraternel, le Maroc, où la Fondation organise, sur les traces de Lyautey, plusieurs périples pour ses adhérents.

Le président de la Fondation Lyautey et de l'association nationale Maréchal Lyautey qu'il a été, pouvait être un interlocuteur exigeant, mais ne refusant jamais une conversation franche. Conférencier aguerri, comme à la table du colloque Lyautey conduit par l'Université de Lorraine (2004), ou hôte affable à celle, encore dernièrement, des chambres consulaires départementales (2019), il a su maintenir coûte que coûte un dialogue avec les institutions et les hommes soucieux de patrimoine et d'histoire.

À l'heure où commence une nouvelle campagne de travaux qu'il a souhaitée pour le domaine de Thorey-Lyautey, un hommage civil et militaire lui y sera rendu prochainement.

“ Celui qui n’est que militaire n’est qu’un mauvais militaire,
celui qui n’est que professeur n’est qu’un mauvais professeur,
celui qui n’est qu’industriel n’est qu’un mauvais industriel.
L’homme complet, celui qui veut remplir sa pleine destinée
et être digne de mener des hommes, être un chef en un mot,
celui-là doit avoir ses lanternes ouvertes sur tout
ce qui fait l’honneur de l’humanité.

HUBERT LYAUTEY ”

DES JALONS POUR LA MÉMOIRE D’UN VISIONNAIRE

L’actualité « Lyautey » entre dans un cycle particulièrement dense avec une série de centenaires

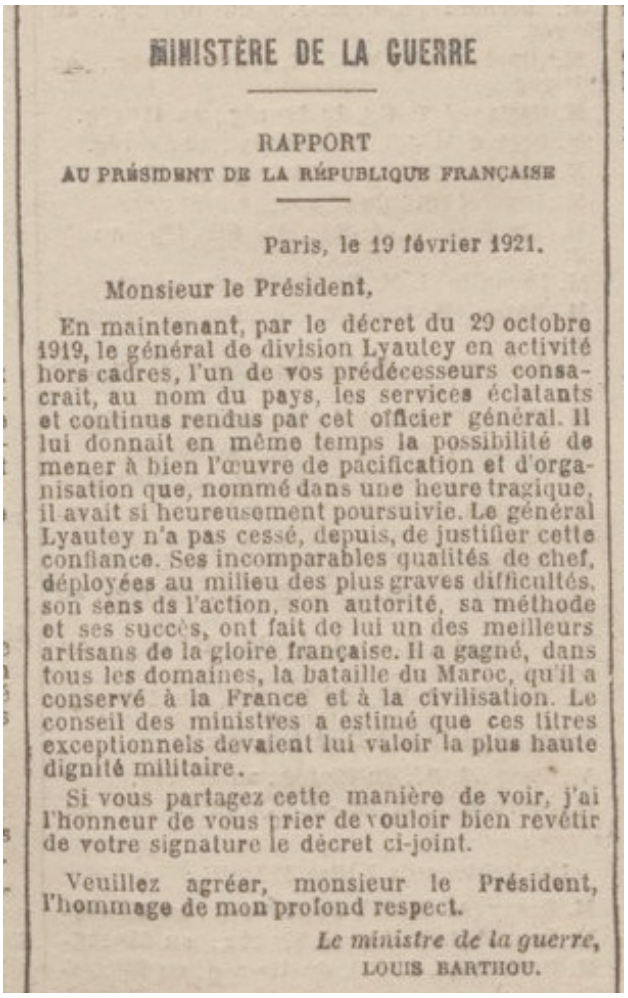

MINISTÈRE DE LA GUERRE

RAPPORT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 19 février 1921.

Monsieur le Président,

En maintenant, par le décret du 29 octobre 1919, le général de division Lyautey en activité hors cadres, l’un de vos prédécesseurs consacrait, au nom du pays, les services éclatants et continus rendus par cet officier général. Il lui donnait en même temps la possibilité de mener à bien l’œuvre de pacification et d’organisation que, nommé dans une heure tragique, il avait si heureusement poursuivie. Le général Lyautey n’a pas cessé, depuis, de justifier cette confiance. Ses incomparables qualités de chef, déployées au milieu des plus graves difficultés, son sens ds l’action, son autorité, sa méthode et ses succès, ont fait de lui un des meilleurs artisans de la gloire française. Il a gagné, dans tous les domaines, la bataille du Maroc, qu’il a conservé à la France et à la civilisation. Le conseil des ministres a estimé que ces titres exceptionnels devaient lui valoir la plus haute dignité militaire.

Si vous partagez cette manière de voir, j’ai l’honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l’hommage de mon profond respect.

Le ministre de la guerre,
LOUIS BARTHOU.

Ce cycle de centenaires débute avec la célébration de l’élévation à la dignité de maréchal de France, par décret du 19 février 1919. La dignité de maréchal, tombée en désuétude après la guerre de 1870, est restaurée en décembre 1916 au profit de Joffre, en compensation de sa mise à l’écart du haut commandement effectif des opérations militaires. sur une idée conjointe d’Aristide Briand, alors président du conseil, et de Lyautey nouvellement nommé ministre de la guerre, Hasard de l’histoire, Lyautey contresigne le décret qui nomme le premier maréchal de France du XXème siècle, Joffre qu’il a connu comme Colonel du génie à Madagascar.

Après Joffre, sont nommés maréchal dans cet ordre : Foch et Pétain en 1918, Lyautey, Fayolle et Franchet d’Espérey en 1919 (par décrets datés du même jour) puis, à titre posthume, Gallieni en 1921 et Maunoury, en 1923.

Lyautey fait son entrée à Casablanca auréolé de son nouveau titre le 14 avril 1921.

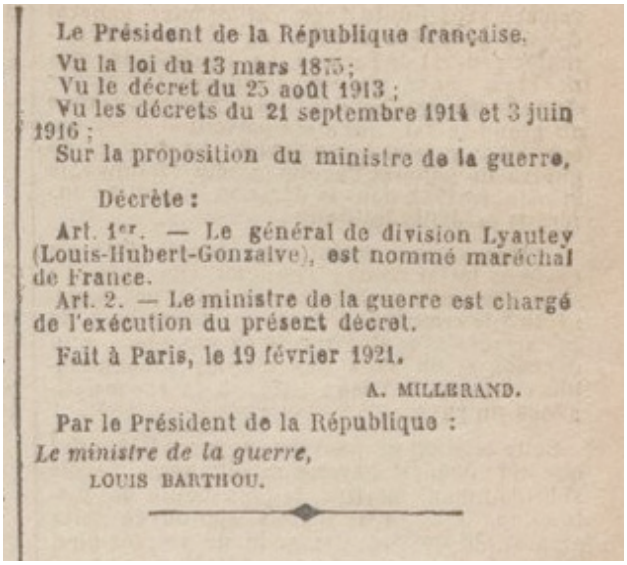

Le Président de la République française,
Vu la loi du 13 mars 1875 ;
Vu le décret du 25 août 1913 ;
Vu les décrets du 21 septembre 1914 et 3 juin 1916 ;
Sur la proposition du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. — Le général de division Lyautey (Louis-Hubert-Gonzalve), est nommé maréchal de France.
Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l’exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 février 1921.

A. MILLERAND.

Par le Président de la République :
Le ministre de la guerre,
LOUIS BARTHOU.

Troisième date mémorable : Lyautey doit recevoir son bâton de maréchal le 14 juillet 1922, des mains du président de la République, Alexandre Millerand, en même temps que Fayolle et Franchet d’Espérey, à Longchamp lors de la revue de la fête nationale. Or Lyautey, cloué au lit par une grave crise hépatique, ne peut se déplacer. C’est donc, fait exceptionnel sans équivalent, à son domicile parisien, 5 rue Bonaparte, que le président de la République vient remettre à son vieil ami, son bâton de maréchal qui est aujourd’hui exposé au musée de l’armée.

À noter que Lyautey a toujours préféré que l’on s’adresse à lui en utilisant son grade de général.

THÈMES DE RÉFÉRENCE / INTRODUCTION

Lyautey, Héritage-Mémoire-Patrimoine à l'aune du Colonel Geoffroy

La disparition du Colonel Pierre Geoffroy au début de cet l'automne, lui qui fut pendant quarante ans le Président de l'association Nationale Maréchal Lyautey et de la Fondation Lyautey et, plus encore, celui qui sauva la mémoire et le patrimoine du maréchal alors que celle-ci s'affaiblissait et que celui-ci allait être cédé aux ventes aux enchères, apparaît, dès lors en ces jours, indissociable, et pour longtemps, de celle du maréchal Lyautey d'où ce terme de double héritage.

Héritage du maréchal Lyautey, oui, bien sûr. Ce truisme, pour nous membres de l'Association et de la Fondation de facto en charge, chacune et chacun, de cet héritage à l'aune de son cercle familial, professionnel, politique ou associatif, nécessite, nous semble-t-il, d'apprendre chaque jour davantage la vie et le parcours exceptionnels du maréchal pour témoigner, défendre et transmettre.

Pour cela, il faut sans cesse revenir sur l'ouvrage, à savoir les écrits du maréchal afin de bien comprendre ce que le maréchal souhaitait comme mémoire de sa vie et de ses combats militaires et sociétaux.

L'ouvrage intitulé Lyautey l'Africain Textes et lettres du maréchal Lyautey présentés par Pierre Lyautey1 -Tome 1 - 1912-1913 édité chez Plon en 1953 rappelle que Lyautey, lui-même, avait dit «*qu'il s'était bien gardé de rédiger des mémoires*» parce que, pour lui, ses dossiers étaient son mémorial dans lequel, de par ses très nombreuses correspondances qui connurent en son temps un succès retentissant dans les milieux parisiens, il voulait montrer aux élites quel était le rôle colonial de l'Armée et quel était le rôle et « *l'apostolat du colonial* ». De manière similaire, il déclarait « *ne pas avoir de doctrine. Il ne connaissait que l'action, que l'homme, que cette pâte humaine, que le chef doit savoir animer avec cœur et par l'action créatrice et sociale* ».

Ainsi, la pensée de maréchal et son leg sont à trouver et à connaître à travers son mémorial. Voilà l'esprit et la lettre du maréchal qui encadrent son héritage.

Héritage du Colonel Geoffroy, oui, aussi. Le Colonel Geoffroy au caractère pugnace, curieux et analyste, a investi, jour après jour, l'histoire et la vie du maréchal. C'est à dire sa personnalité. De cela, il a retenu et mis en exergue bien des choses en les caractérisant par des mots clefs comme Lyautey, homme d'État ou bien Lyautey, homme de communication ou encore Lyautey, artiste et protecteur des arts pour n'en citer que quelques-unes.

Ce «*cristal*» à faces multiples façonné par notre Colonel est à mon sens son héritage. Celui-ci est précieux. Il permet la mémoire du maréchal. Ainsi, le Colonel Geoffroy nous a légués ce cristal pour que, à notre tour, nous reprenions le flambeau ou le relai comme des athlètes se passant successivement le témoin.

C'est dans cet esprit que le nouveau Président de notre association a souhaité, après consultation du conseil d'administration, que « *le cristal et ses faces* » deviennent le fil directeur des bulletins à venir. Le Colonel Geoffroy avait listé un certain nombre de «*thèmes de référence*» de Lyautey en action. Nous développerons dans chacun des prochains bulletins un de ces thèmes, dans un dossier spécial, comme une des multiples faces du cristal façonné par le Colonel pour faire vivre l'œuvre et la mémoire de Lyautey.

LECTURE / BIOGRAPHIE D'INES LYAUTEY

En 2011, la biographie d'Inès Lyautey, par *Marie-José Chavenon,* obtenait le prix Erckmann-Chatrian, dont le premier tirage épuisé vient de faire l'objet d'une réimpression.

Inès de Bourgoing, fille d'un écuyer de Napoléon III, mariée une première fois, puis veuve avec deux fils, épouse en 1909 le général Lyautey rencontré en Algérie. Infirmière Croix-Rouge dont elle deviendra Directrice Générale en 1940, elle développe ses talents d'organisatrice et son dévouement au Maroc et en Europe, sans jamais se départir d'une élégance physique et morale qui suscite l'admiration de tous. Indépendante, elle forme avec Lyautey un couple moderne, laissant paraître l'affection qu'ils éprouvent l'un pour l'autre.

Survivant 19 ans à son époux, elle continue à travailler sans relâche au sein de la Croix-Rouge, avant de décéder en 1953 à Casablanca, âgée de 91 ans.

Inès Lyautey, l'infirmière, la maréchale, ***éditions Gérard Louis.***

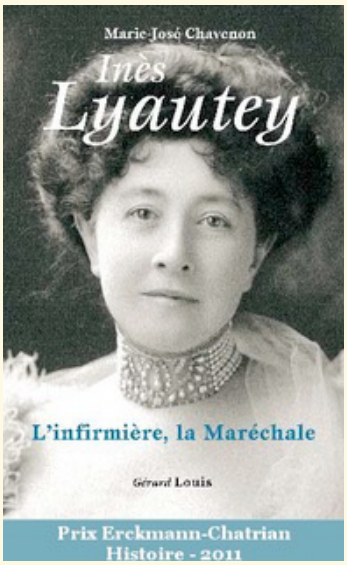

AU CHÂTEAU DE THOREY-LYAUTEY

Les travaux de restauration

Un constat alarmant

Malgré tous les travaux d'entretiens et les soins réguliers engagés par le Colonel Pierre Geoffroy, assisté de son épouse Patricia depuis de longues années au Château, force est de constater que l'usure naturelle du temps et les intempéries fréquentes en Lorraine ont fortement dégradé l'ensemble des différentes parties de l'édifice.

Ainsi au delà d'un bâtiment sur rue dont la toiture s'est à demi écroulée, l'ensemble de la couverture présente un état de vétusté inquiétant. Des tuiles et des ardoises tombent, les éléments de zinguerie et les arêtiers déformés ne protègent plus totalement le bâtiment et des sinistres sont à redouter. La verrière de l'entrée sur parc est cassée.

Les menuiseries extérieures, à tous les niveaux, méritent à minima une réfection, à défaut d'être remplacées. Au niveau supérieur, une quinzaine de lucarnes, d'apparence saines, se révèlent en fait fortement dégradées.

L'installation électrique, bien qu'ayant fait l'objet d'une remise aux normes en 2019 suite à un contrôle de sécurité ERP, s'avère à bout de souffle. Les quatre tableaux divisionnaires doivent être délestés pour éviter des coupures, y compris d'énergie.

Le parc a subit les dommages des tempêtes. Son entretien annuel, assuré par une seule personne reste insuffisant. Des arbres anciens menacent de tomber y compris sur des constructions voisines.

Face à ce triste constat, le Colonel Pierre Geoffroy s'est démené pour trouver les financements et des subventions propres à engager les premiers travaux nécessaires à la survie du château. Parallèlement, des devis ont été demandés et des autorisations de travaux administratives obtenues.

NOS PARTENAIRES

Drac Grand Est
Région Grand Est
Département Meurthe-et-Moselle

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE

Les études et travaux en cours

À ce jour, l'électricité fonctionne, 25 K€ facturés, quelques câbleries défectueuses restent toutefois à remplacer.

La réfection de la toiture, charpente couverture et zinguerie, concerne le remplacement de pannes, chevrons, lattages et tuiles, zinguerie et descentes d'eaux pluviales. Dans certaines zones, une pulvérisation anti-mousse, avec révision ou changement des tuiles à l'identique.

Par ailleurs, démontage des lucarnes dégradées et leurs réfections à l'identique.

Le budget de ce lot s'élève à 121 510,80 € TTC.

Les travaux du lot menuiseries extérieures se chiffrent à plus de 600 K€. Compte tenu des subventions acquises, une première tranche concernant le niveau supérieur, verrière surplombant le salon Marocain et l'ensemble des lucarnes restaurées pourront êtres mises en œuvres cette année.

Le budget de ce lot s'élève à 250 260, 89 € TTC.

À ce titre, les détails d'exécution et le calendrier des travaux font l'objet de mises aux points en concertation avec les services des Bâtiments de France et de notre architecte monsieur Jean-Philippe Donze. Un démarrage du chantier devrait être possible en Avril/Mai prochains dans l'objectif d'une réception fin juin.

La tenture de « l'atelier marocain »

Cette œuvre exceptionnelle de cinq mètres par deux, fait actuellement l'objet d'une attention particulière de la Direction des Affaires Culturelles de la Région Lorraine. La rareté de cette pièce est susceptible d'être subventionnée pour sa restauration à hauteur de cinquante pour cent, soit 40 K€, reste à nous de trouver le complément.

JE SOUTIENS

la Fondation Lyautey

Siège social : 4 rue Amélie 75007 Paris
Reconnue d'utilité publique - décret du 31 mai 1937

Bulletin de participation

Courrier à : Boite Postale 13851 - 54029 Nancy Cedex
Tél : 03 83 25 12 12 - www.lyautey.fr - e-mail : chateau-lyautey@wanadoo.fr

M (nom prénom)....
Titre **ou** Personne morale
Adresse ....
Code postal Localité
Téléphone E-mail

Le traitement informatique des renseignements recueillis par la Fondation Lyautey respecte le RGDP

❑ **J'APPROUVE VOTRE ACTION**

dont le but est de sauvegarder, entretenir, animer le château de Thorey-Lyautey, en tant que **lieu de mémoire,** de mener toute action pour honorer, faire connaître la vie et l'oeuvre du Maréchal Lyautey dans son contexte historique et culturel. Documentation sur demande.

Le château vit grâce aux dons. Il a obtenu en septembre 2011 le nouveau

LABEL « MAISONS DES ILLUSTRES »

❑ **JE FAIS UN DON à l'ordre de "Fondation LYAUTEY" bénéficiant de la RÉDUCTION FISCALE de 66% - J'envoie la somme de :**

❑ 30 € ❑ 50 € ❑ 75 € ❑ 100 € ❑ 150 € ❑ 250 € ❑ ..... €

<> par chèque joint ou <> par virement (RIB ci-après)

RIB-IBAN = FR76 16106600 2051 0260 0714 070 AGRIFRPP861

Dans tous les cas, je retourne ce formulaire indispensable pour établir les attestations pour réduction fiscale.

❑ J'ai noté que je recevrai, en mars/avril de l'année suivant l'année civile du DON, l'attestation nécessaire pour bénéficier de la **réduction d'impôt sur le revenu** (actuellement **66 %** du versement), conformément à la législation en vigueur.

***Par exemple**, pour un particulier, un don de **100 € ne coûte que 34 €** après réduction fiscale*
*pour une société, un don de **500 € ne coûte que 200 €** après réduction fiscale*

❑ Je joins un commentaire et éventuellement les adresses de personnes physiques ou morales à contacter.

Date et signature : :

NOTA - La Fondation Lyautey étant un organisme de gestion, **les ami(e)s du Maréchal** se retrouvent au sein de l'Association Nationale Maréchal Lyautey (même adresse) ouverte aux donateurs selon la procédure en vigueur. Il est établi, selon le réglement intérieur, que les dons d'un montant égal ou supérieur à 50 € dispensent de cotisation à cette association pour un an à partir du don.